

Pour diffusion immédiate  
Le 15 octobre 2015

## **Aménagement des terres : discussions entre le gouvernement du Yukon et les Premières nations**

WHITEHORSE — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Scott Kent, a annoncé aujourd'hui que des discussions auraient bientôt lieu avec les Premières nations des Kwanlin Dün et de Carcross/Tagish, ainsi qu'avec le Conseil des Ta'an Kwach'an en ce qui a trait à l'aménagement de parcelles tant résidentielles qu'agricoles situées au sud de Whitehorse.

« Depuis un bon moment déjà, les terres McGowan, situées à Mount Lorne, présentent un intérêt particulier pour de nombreux Yukonnais qui aimeraient qu'elles soient aménagées en parcelles agricoles et résidentielles rurales », a déclaré M. Kent. « Au cours des dernières années, le gouvernement du Yukon a publiquement mentionné qu'il examinait plusieurs scénarios possibles relativement à l'aménagement de ces terres, et nous nous réjouissons à l'idée de discuter avec les trois Premières nations afin d'aller de l'avant avec ce projet. »

Les terres McGowan sont situées tout juste à l'extérieur des limites municipales de Whitehorse, le long de la route de Carcross, près de Cowley Creek dans le hameau de Mount Lorne (au kilomètre 151). Par suite des discussions avec les trois Premières nations, si les terres deviennent disponibles, le gouvernement du Yukon examinera s'il est possible que celles-ci soient aménagées par le secteur privé.

« Il y a des avantages indéniables à favoriser l'aménagement de terres par le secteur privé, à condition que celui-ci soit fait selon des normes et des règlements de zonage approuvés par la population », a ajouté M. Kent. « Le public est assuré de pouvoir donner son avis sur tout aménagement qui pourrait avoir lieu sur ces terres. La disponibilité des terres est une question importante pour nombre de Yukonnais, et en procédant ainsi, tout le monde en sort gagnant. »

Le cadre de référence qui est actuellement examiné pour le projet ferait en sorte que ce soit le promoteur qui soit chargé de présenter une demande à l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon et d'obtenir toutes les autorisations réglementaires requises, y compris un plan d'aménagement et une modification du zonage.

La convention d'achat-vente stipulerait que le gouvernement résilierait l'accord et reprendrait les terres sans pénalité si le promoteur était incapable d'obtenir les autorisations réglementaires pour le projet.

-30-

Renseignements :

Dan Macdonald  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-6470  
dan.macdonald@gov.yk.ca

Ron Billingham  
Énergie, Mines et Ressources  
Communications  
867-667-8786  
ron.billingham@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 15-306*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.